

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A la séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 5 mars 2018 à 19 :00 heures au Complexe Municipal sont présents Madame Stéphanie Lizotte, Messieurs Pierre Harton, Donald Toussaint, Gérald Melanson, Denis-Paul Ouellet, Guy Joncas tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Madame Lorraine B. Morneau d.g.a. agit à titre de secrétaire de la séance en l'absence de Mme Marie-Claude Chouinard d.g.

61-03-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

À 19:00 heures

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption des procès-verbaux;
3. Pro-maire pour mars, avril, mai et juin 2018 (Guy Joncas);
4. Autorisation signature des chèques pour le pro-maire (Guy Joncas);
5. Résultat de l'ouverture des soumissions ingénieur Avenue de l'Aqueduc
6. Adoption du règlement numéro 04-2017 décrétant un emprunt et des dépenses de 834520.00\$ pour des travaux de réfection sur la totalité de la Rue Morneau.
7. Salon les Grands Travaux à Montréal le 27 et 28 avril prochain
8. Aide financière de 2085.49\$ au dossier 01-2018
9. Activités semaine de relâche
10. Offre de service pour le terrain de jeux, l'entretien et la piscine
11. Demande à la MRC pour obtenir le service du préventionniste pour inspection d'un bâtiment

12. Montant de 174.00\$ accordé aux jeunes bénévoles de la Bibliothèque
13. Décision du conseil concernant la Bibliothèque
14. Décision du conseil pour le comité du Parc Industriel
15. Commande de fleurs
16. Demande mandat à un Laboratoire pour le contrôle qualitatif Rue Morneau
17. Demande de soumission pour surveillance de chantier de la Rue Morneau
18. Autorisation signature de l'entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide
19. Achat regroupé avec la MRC de l'Islet
20. Entente avec la MRC de l'Islet pour les modifications des règlements d'urbanisme suite aux modifications du schéma d'aménagement de la MRC de l'Islet
21. Demande de MIRA pour campagne de financement, Fondation la Maison d'Hélène, dossier 4813-31-6653
22. Compte rendu des comités;
23. Liste de la correspondance;
24. Varia :
 - Balai de rue
 - Calcium été
 - Cours sauveteur et moniteur
 - 4 roues avec chenilles
 - Bravo
 - Compensation entraide Nelson Moreau
 - Nouveau pompier
 - O.T.J. Glissade
 - Couverture Antenne cellulaire
 - Adoption Etats financiers Régie
 - Lunettes de sécurité Armand Pellerin
 - Trousse défibrillateur et trousse matériel d'urgence
25. Acceptation des comptes;
26. Période des questions;
27. Levée de la séance;

62-03-2018 Lecture et adoption des procès-verbaux

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Gérald Melanson et résolu que les procès-verbaux du 5 et 19 février soient adoptés

63-03-2018 Pro-maire pour mars, avril, mai et juin 2018

Proposé par le conseiller Denis-Paul Ouellet appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le conseiller Guy Joncas soit nommé pro-maire pour mars, avril, mai et juin 2018.

64-03-2018 Autorisation signature des chèques

Proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Gérald Melanson et résolu que les personnes suivantes sont dûment autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue:

Madame Céline Avoine, maire;

Monsieur Guy Joncas, pro-maire;

Madame Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Madame Lorraine B. Morneau, d.g.a.s.t.a.

Que cette résolution remplace la résolution 202-11-2017

65-03-2018 Résultat de l'ouverture de soumission pour ingénieur Avenue de l'Aqueduc

Considérant que nous avons invité 3 firmes d'ingénieur :

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient :

Norda Stello pointage 86 pour un montant de 60574.58\$

EMS pointage 84 pour un montant de 89128.62\$

Considérant que les soumissions ont été analysées par le comité de sélection;

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que la soumission de **Norda Stello** soit retenue au montant de **60574.58\$**.

66-03-2018

Adoption du règlement 04-2017 décrétant un emprunt et des dépenses de 834520.00\$ pour des travaux de réfection sur la totalité de la Rue Morneau

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le conseil municipal adopte le règlement 04-2017 décrétant un emprunt et des dépenses de 834520.00\$ pour des travaux de réfection sur la totalité de la Rue Morneau.

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

Règlement numéro 04-2017

Règlement numéro 04-2017 décrétant un emprunt et des dépenses de 834520.00\$ pour des travaux de réfection sur la totalité de la Rue Morneau

Attendu que des travaux de réfection sur la Rue Morneau s'avèrent nécessaires;

Attendu que la Rue Morneau occasionne des problèmes régulièrement et que la réfection de celle-ci serait des plus appropriée;

Attendu que lesdits travaux cadrent avec le programme FEPTEU;

Attendu qu'une subvention de 474 025.00\$ est à recevoir par le programme FEPTEU et confirmée en date du 23 janvier 2017 annexe « C »;

Attendu que la municipalité désire se prévaloir du 5^e alinéa de l'article 61 du code municipal;

Attendu que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 novembre 2017;

Ce conseil décrète ce qui suit :

Article 1

Les attendus font partie intégrante du règlement 04-2017.

Article 2

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux de réfection sur la totalité de la Rue Morneau selon les plans et devis préparés par Tetra Tech QI portant les numéros 32984TT , en date de décembre 2017, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Gabriel Rojo, en date de décembre 2017 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B »

Article 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 834520.00\$ pour les fins du présent règlement

Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 834520.00\$ sur une période de dix (10) ans

Article 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital aux échéances annuelles de 25% de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 75% de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « D » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 75% de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Article 7

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années, notamment la subvention confirmée le 23 janvier 2017 du FEPTEU. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 9

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Maire

Secrétaire-trésorière

Annexe D

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
a) immeuble résidentiel desservie aqueduc & égout	1
b) immeuble résidentiel desservie aqueduc seul	.5
c) immeubles :	
Epicerie, boucherie, pâtisserie, boutique de vêtement, tabagie, pharmacie, SAQ, quincaillerie, bureau de poste (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Epicerie boucherie, pâtisserie, boutique de vêtement, tabagie, pharmacie, SAQ, quincaillerie, bureau de poste (avec logement) desservie aqueduc et égout	1.5
Marché d'alimentation avec boucherie, boulangerie, quincaillerie avec logement	4
Casse-croûte saisonnier desservie aqueduc et égout	.5
Casse-croûte annuel desservie aqueduc et égout	1
Maison d'accueil privé et de type familial (avec logement) desservie aqueduc et égout	2
Maison d'accueil privé et de type familial (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Restaurant, brasserie (sans logement) desservie aqueduc et égout	2
Restaurant, brasserie (avec logement) desservie aqueduc et égout	3

Hotel (avec logement) desservie aqueduc et égout	4
Hotel (sans logement) desservie aqueduc et égout	3
Garage, atelier, essence (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Garage, atelier, essence (avec logement) desservie aqueduc et égout	1.5
Distributeur d'huile, d'essence (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Tabagie incluant d'autres services desservie aqueduc et égout	2
Magasin Meubles desservie aqueduc et égout	1
Coiffure H-F, barbier (avec logement) desservie aqueduc et égout	2
Coiffure H-F, barbier (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Industrie à scie et usine de rabotage avec séchoir à bois desservie aqueduc et égout	6
Industrie à scie et usine de rabotage avec séchoir à bois desservie aqueduc	4
Industrie de rabotage avec séchoir desservie égout	2
Salon esthétique, clinique de massothérapie et toilettage pour animaux (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Salon esthétique, clinique de massothérapie et toilettage pour animaux (avec logement) desservie aqueduc et égout	2
Bijouterie, laitier (avec logement) desservie aqueduc et égout	2
Electricien, plombier, constructeur, boutique de tissus (avec logement) desservie aqueduc et égout	2
Electricien, plombier, constructeur, boutique de tissus (sans logement) desservie aqueduc et égout	1
Garage qui lave auto desservie aqueduc et égout	1.5
Salle communautaire desservie aqueduc et égout	2
Bureau d'affaire (sans logement) desservie aqueduc et égout	.5
Bureau d'affaire (avec logement) desservie aqueduc et égout	2

Garage (sans logement) desservie aqueduc	1
--	---

67-03-2018 Autorisation donnée pour assister au salon Les Grands Travaux à Montréal le 27 et 28 avril prochain

Proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'autoriser 3 de nos employés à assister au Salon les Grands Travaux à Montréal le 27 et 28 avril prochain.

68-03-2018 Crédit de taxes au montant de 2085.49 \$ pour le dossier 4813-52-9207

Proposé par le conseiller Denis-Paul Ouellet, appuyé par le conseiller Gérald Melanson et résolu d'accorder un crédit de taxes au montant de 2085.49\$ pour le dossier 4813-52-9207 et ce, comme contribution de la municipalité dans leur futur projet.

69-03-2018 Activités semaine de relâche

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil municipal défrayera une partie des inscriptions lors de l'activité du village Valcartier le 6 mars et qu'un coût de seulement 25.00\$ soit chargé par participant à l'activité. Que le 8 mars une activité cinéma se fasse à la Salle du Centenaire.

70-03-2018 Préparation de l'offre de service pour le terrain de jeux, l'entretien de la piscine

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu de préparer l'offre de service pour le terrain de jeux et l'entretien de la piscine pour cet été.

71-03-2018 Demande à la MRC pour obtenir le service du préventionniste pour une inspection de bâtiment

Proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil municipal demande à la MRC de l'Islet l'autorisation d'obtenir le service du préventionniste pour une inspection de bâtiment matricule : 4713-96-2308.

72-03-2018 Montant de 174.00\$ accordé aux jeunes bénévoles de la Bibliothèque municipale

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que le conseil municipal accorde un montant de 174.00\$ aux jeunes bénévoles de la Bibliothèque municipale représentant 1.00\$ pour chaque heure de bénévolat.

- 73-03-2018 Décision du conseil concernant le déménagement de la Bibliothèque à l'Eglise
Proposé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ne déménagera pas la Bibliothèque Municipale à l'Eglise de Sainte-Perpétue.
- 74-03-2018 Décision du conseil concernant la dissolution du comité du Parc Industriel
Proposé appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal suite à la résolution adoptée le 12 décembre 2017 numéro 268-12-2017 qui concerne l'annulation de l'entente avec la municipalité, le conseil considère que le comité du Parc Industrielle n'a plus sa raison d'être et que celui-ci devrait être dissout. Que la Municipalité s'occupera elle-même de la promotion de son parc Industriel.
- 75-03-2018 Commande de fleurs
Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu de commander un nombre de 30 paniers de fleurs en jardinière suspendue soit des bégonias mélangés avec lierre au coût de 38.99\$ plus livraison et taxes, tel que prévus dans la soumission de St-Pamphile Fleuriste.
- 76-03-2018 Demande de soumission pour Laboratoire pour mandat de contrôle qualitatif Rue Morneau
Proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu de demander des soumissions pour mandat de contrôle qualitatif pour la Rue Morneau aux Laboratoires suivants : Inspec-sol et Laboratoire d'expertise du Québec.
- 77-03-2018 Demande de soumission pour de la surveillance de chantier de la Rue Morneau
Proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu de demander des soumissions pour la surveillance de chantier de la Rue Morneau.
- 78-03-2018 Autorisation signature de l'entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide
Attendu que la problématique de l'insalubrité morbide est présente sur le territoire de la MRC de L'Islet;
Attendu que la concertation est essentielle dans la prise en charge de cette problématique;
Attendu que l'échange d'information est un facteur crucial dans l'efficacité des interventions en la matière;

Il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que le conseil municipal autorise Mme Céline Avoine, maire et Mme Marie-Claude Chouinard directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue l'entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide en collaboration avec le centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, la MRC et les municipalités participantes à l'entente.

79-03-2018 Structure d'achats en groupe

Attendu que la municipalité de Sainte-Perpétue doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie

Attendu la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

Attendu qu'une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

Attendu que la MRC de l'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et unanimement résolu d'autoriser la MRC de l'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Sainte-Perpétue à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de l'Islet.

80-03-2018 Entente avec la MRC de l'Islet pour la modification des règlements d'urbanisme suite à la modification du schéma d'aménagement de la MRC.

Proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que le conseil municipal accepte l'offre de la MRC de l'Islet au niveau du service de l'aménagement pour le mandat de la modification des règlements d'urbanisme suite à la modification du schéma d'aménagement de la MRC .

- 81-03-2018 Demande de MIRA pour la campagne de financement
 Proposé par le conseiller Denis-Paul Ouellet, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'autoriser MIRA à vendre des objets pour la campagne de financement et ce, le 19 et 20 juillet prochain dans le hall d'entrée du Complexe Municipal.
- 82-03-2018 Demande de la Fondation Maison d'Hélène
 Proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que le conseil accorde un montant de 75.00\$ à la Fondation Maison d'Hélène.
- 83-03-2018 Demande de retrait d'intérêts cumulés du matricule 4813-31-6653
 Proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil municipal accorde le retrait des intérêts cumulés sur le compte du matricule 4813-31-6653 représentant un montant de 96.60\$.
- Les membres du conseil donnent le compte rendu de leur comité.
- 84-03-2018 Autorisation donnée pour formation gratuite de la MMQ
 Proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu d'autoriser Lysiane Mercier à assister à la formation gratuite sur la Baignade publique et la responsabilité municipale le 14 mars à Lévis.
- 85-03-2018 Autorisation donnée pour formation sur le traitement de l'eau
 Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Stéphanie Lizotte et résolu d'autoriser Armand Pellerin à assister à une formation de perfectionnement en traitement de l'eau potable à Québec le 15 mai prochain au montant de 175.00\$ plus taxes pour l'inscription.

Varia :

86-03-2018 Demande de soumission pour balayage des rues (point 24-1)

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte d'autoriser la directrice-générale à demander des soumissions pour le balayage des rues auprès de Charles Trudel et des Entreprises H.D.F.

87-03-2018 Demande de soumission pour achat du calcium en flocon pour été 2018 (point 24-2)

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Donald Toussaint d'autoriser la directrice-générale à demander des soumissions pour l'achat du calcium en flocon pour l'été 2018 auprès des Compagnies Warwick et Somavrac.

88-03-2018 Remboursement coût des cours de moniteur-sauveteur pour la piscine (point 24-3)

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet le remboursement du coût d'inscription pour les cours de sauveteur au montant d'environ 340.00\$ et de moniteur au coût de 400.00\$.

89-03-2018 Achat d'un divan de la Fabrique (marché aux puces) pour la surveillance scolaire (point 24-4)

Proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu d'acheter du département du marché aux puces de la Fabrique un divan pour la surveillance scolaire au montant de 20.00\$.

90-03-2018 Achat d'un 4 roues avec chenilles et traileur (point 24-5)

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu d'effectuer l'achat d'un 4 roues avec chenilles de Tech mini mécanique au coût de 14900.00 + taxes avec les spécifications suivantes :

Vtt 700 cc Yamaha garantie 1 an

kit de chenille 4 saisons et garantie complète de 2 ans

Muni d'un power steering, un 4x4 full lock, injection d'essence, refroidissement par liquide, une transmission automatique.

Inclus la pose de tous les accessoires, les miroirs pour le pare-brise, un chargeur intelligent pour la batterie, une rallonge de hitch arrière (main) le banc arrière pour le deuxième passager et les marches pied pour le passager et installation d'une winch.

Également de faire l'acquisition d'un traileur afin de déplacer le 4 roues au besoin.

91-03-2018 Transfert de budget et affectation du surplus accumulé non affecté pour l'acquisition de 4 roues avec chenilles et traileur (point 24-6)

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Gérald Melanson de transférer 10000.00\$ du budget 02 621 959 au budget d'acquisition d'immos 23 03005 300 pour l'achat du 4 roues avec chenilles et d'affecter le surplus accumulé non affecté pour payer la balance de la facture et l'achat du traileur.

92-03-2018 Compensation à M. Nelson Moreau pour utilisation de son 4 roues (point 24.7)

Pour faire suite à un évènement survenu le 24 février dans les sentiers de 4 roues et à l'initiative de M. Nelson Moreau d'utiliser son propres 4 roues et traileur afin d'aider les ambulanciers dans leur travail, il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu de faire parvenir à M. Moreau une compensation de 50.00\$ pour l'utilisation de ses équipements et de le remercier pour son geste.

93-03-2018 Acceptation de M. Luc-Olivier Bélanger dans les rangs de la Brigade des Incendies (point 24.8)

Considérant que M. Luc-Olivier Bélanger résidant au 184 Rang Taché Ouest a manifesté son désir d'intégrer la brigade des incendies;

Considérant que le directeur incendie n'a pu nous faire parvenir en temps pour la séance une lettre mentionnant leur intention d'accepter la demande de M. Bélanger;

Considérant que le cours de pompier 1, section 1 et MDS peut se faire par internet ce qui permettrait à M. Bélanger de commencer les autres cours avec d'autres candidats;

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Pierre Harton d'accepter la candidature de M. Bélanger dans le service incendie.

94-03-2018 Couverture d'antenne cellulaire (point 24.9)

Il est résolu à l'unanimité de demander à la MRC de l'Islet et à la FQM de faire des pressions afin d'augmenter la couverture d'antenne cellulaire car il est impossible dans les chemins de 4 roues et de motoneiges de contacter les services d'urgence ni qui que ce soit car il y a beaucoup de boisé et il y aurait sûrement quelque chose à faire afin d'amélioration la transmission et réception.

95-03-2018 Adoption des états financiers 2017 de la Régie Intermunicipale (point 24-10)

À la suite de la présentation des états financier 2017 de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de l'Islet-sud par Madame Céline Avoine, il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu d'adopter les états financiers 2017 de la Régie tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

96-03-2018 Achat de lunettes de sécurité pour Armand Pellerin (point 24-11)

Considérant le type de travaux effectués par le responsable de l'aqueduc et égout, il est proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte d'autoriser M. Pellerin à se procurer des lunettes de sécurité (monture et lentilles ajustés) pour un montant de 428.00\$ plus les taxes.

97-03-2018 Trousse défibrillateur et trousse de matériel de premiers secours (point 24-12)

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte de faire une demande auprès des Ambulances l'Islet-Sud afin de nous aider à se procurer une trousse de défibrillateur et une trousse de premiers secours (lampe de poche,

etc) afin de faciliter le travail des pompiers lors d'intervention avec les ambulanciers hors des sentiers les plus achalandés.

98-03-2018

Acceptation des comptes

Proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG 103 521.60\$

Comptes fournisseurs et JG 109 248.09\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine et Monsieur Denis-Paul Ouellet

La période des questions débute à **20 :18** heures

99-03-2018

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que la séance soit levée à 21.05 heures.

Maire

directrice générale-adjointe

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A la séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue le 7 mars 2018 à 20 :00 heures sont présents Madame Stéphanie Lizotte, Messieurs Pierre Harton, Donald Toussaint, Gérald Melanson, Denis-Paul Ouellet, Guy Joncas tous conseiller formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire. Les membres du conseil ont tous renoncé à l'avis de convocation.

100-03-2018 Secrétaire-trésorière par intérim

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Lysiane Mercier à titre de secrétaire-trésorière par intérim pour cette séance en remplacement de la directrice générale et de son adjointe.

Lysiane Mercier agit à titre de secrétaire-trésorière par intérim.

101-03-2018 Mandat donné à la firme Morency société d'avocats pour la préparation d'une mise en demeure

Considérant que depuis le mois de novembre dernier nous recevons des lettres, des commentaires sur les réseaux sociaux de façon régulière;

Considérant que ces différents messages et/ou commentaires constituent régulièrement de la désinformation et ne reflètent pas la réalité;

Considérant que cela a pour effet d'exposer toutes les personnes de l'administration municipale au sarcasme, au doute, au mépris et à la réprobation publique;

Considérant que les commentaires, lettres sont dans le but de nuire et détruire la crédibilité des membres du conseil et du personnel de la Municipalité;

Considérant que plusieurs de ces commentaires et messages proviennent d'une ancienne conseillère municipale, Madame Caroline Caron;

Considérant qu'il y a lieu d'intervenir pour éviter des dommages irréparables à la Municipalité;

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Morency société d'avocats à procéder à la préparation d'une mise en demeure auprès de Madame Caroline Caron afin que celle-ci arrête de s'acharner auprès des membres du conseil et du personnel de la Municipalité.

Qu'après cette mise en demeure s'il n'y a pas de changement de la part de Madame Caron, le mandat sera élargi pour que les agissements de Madame Caron cessent complètement.

102-03-2018

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que la séance soit levée à 21 :05 heures.

Maire

Secrétaire trésorière par intérim

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue mercredi le 21 mars 2018 à 18 :30 heures sont présents Madame Stéphanie Lizotte, Messieurs Pierre Harton, Donald Toussaint, Gérald Melanson, Denis-Paul Ouellet, Guy Joncas tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

103-03-2018

Achat d'une remorque (trailer) pour le VTT

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Guy Joncas et résolu de faire l'achat d'une remorque (trailer) pour le VTT de

Remorque de l'Isle au montant de 2375.04\$ incluant les taxes applicables.

Spécifications : remorque maxi-roule galvanisée à chaud modèle GAL66123D 2018 (2) essieux de 3500 lbs, roues de 13" galvanisées. 66 pouces de Large par 123 pouces de long, un vérin pivotant avec roue 1000L

104-03-2018 Résultats de l'ouverture des soumissions pour la réfection de la Rue Morneau

Considérant que nous avons demandé des soumissions par le système électronique (SEAO) pour les travaux de réfection de la Rue Morneau;

Considérant que nous avons reçu 5 soumissions soient :

- Action Progex	703910.29\$
- MG&F	801336.56\$
- Construction B.M.L Div Sintra	929965.80\$
- Excavation Lafontaine Inc	930187.27\$
- Les Ent JR Morin Inc	973723.28\$

Considérant que la firme Tetra tech a procédé à la vérification des soumissions et recommande la soumission d'Action Progex pour les travaux de réfection de la Rue Morneau au montant de 703910.29\$ incluant les taxes.

Il est proposé par le conseiller Donald Toussaint, appuyé par le conseiller Gérald Melanson et résolu que la soumission d'Action Progex soit retenue pour les travaux de réfection de la Rue Morneau au montant de 703910.29\$ et ce, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le MAMOT.

105-03-2018 Soumission de Sel Warwick retenue pour l'abat poussière en flocon

Considérant que nous avons demandé des soumissions pour l'abat poussière en flocon pour une quantité de 32 tonnes;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient :

Somavrac cc	575.00\$ du 1000 kg	18400.00\$ + taxes
Sel Warwick	535.00\$ du 1000 kg	17120.00\$ + taxes

Il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que la soumission de Sel Warwick soit retenue pour l'abat poussière en flocon pour un montant de 17120.00\$ + taxes applicables pour 32 tonnes.

106-03-2018

Soumission de Construction HDF retenue pour le balayage des rues

Considérant que nous avons demandé des prix à deux fournisseurs pour le balayage des rues;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient :

Construction HDF 120.00\$ de l'heure + taxes (2400.00\$)

Construction Charles Trudel 162.00\$ de l'heure + taxes (3240.00\$)

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que la soumission de Construction HDF soit retenue pour le balayage au montant de 120.00\$ de l'heure + taxes applicables entre 16 et 20 heures.

107-03-2018

Résolution pour travaux de la subvention PAERRL

Proposé par le conseiller Gérald Melanson, appuyé par le conseiller Donald Toussaint et résolu que le conseil municipal approuve les dépenses de 164200.00\$ pour les travaux d'hiver et de 274266.00\$ pour les travaux d'été en regard de la subvention de 92988.00\$ reçue pour le PAERRL.

108-03-2018

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Denis-Paul Ouellet et résolu que la séance soit levée à 18 :50 heures.

Maire

Directrice générale